

LA GENÈSE DU PAVILLON PIERRE LASSONDE DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (MNBAQ)

UNE BRÈVE CHRONOLOGIE (2001-2015)

2001 À titre de directeur général du Musée depuis 1993, John R. Porter [JRP] décrit sa vision d'un éventuel agrandissement dans un mémoire adressé au ministère de la Culture et des Communications. Il précise que le meilleur site serait celui qui est alors occupé par le Couvent des Dominicains. Ouvert sur la Grande Allée, un édifice original et caractérisé par l'audace pourrait être relié au complexe existant par un passage souterrain.

2002-2004 JRP explore différentes hypothèses pour la construction d'un nouveau pavillon, y compris celle d'une antenne en art actuel dans le quartier Saint-Roch, chaque piste étudiée donnant lieu à la rédaction d'une étude de faisabilité lui permettant de conquérir de nouveaux appuis à son projet fondamental. L'architecte Pierre Thibault prête son concours à l'élaboration de ces documents.

Juin

2005 Pierre Lassonde est nommé président du conseil d'administration du Musée. JRP a rencontré le collectionneur et mécène pour la première fois le 7 novembre 2002 ; le 26 octobre 2004, il l'a convaincu d'accepter éventuellement une telle nomination. Initiées auprès du premier ministre Jean Charest le 4 novembre 2004, les démarches de JRP auront abouti six mois plus tard.

Automne

2006 Le 28 novembre, Pierre Lassonde et JRP négocient avec le PDG d'Industrielle Alliance, Yvon Charest, de l'éventuel retrait de son projet immobilier sur le site du couvent des Dominicains, advenant que le Musée parvienne à une entente avec ces derniers pour son projet culturel. JRP élabore un dossier de présentation de 54 pages intitulé Un grand projet pour le XXI^e siècle à Québec en vue d'une rencontre avec le premier ministre Jean Charest et la ministre Line Beauchamp. Achievé le 30 novembre, ce document de grand format au design élégant intègre le portrait d'une institution performante et de ses actifs patrimoniaux, un éclairage historique sur l'établissement des Dominicains, des données essentielles sur l'échéancier du projet d'agrandissement, ses enjeux et les paramètres de sa réalisation, sans oublier des informations techniques et budgétaires précises dans la perspective de l'organisation d'un concours international d'architecture, une

première au Québec pour un bâtiment muséal. Le coût global du projet est alors évalué à 90 M\$ et mise sur une campagne de financement privé pour couvrir 25 % des dépenses nécessaires à sa réalisation.

**12 décembre
2006**

Rencontre fructueuse dans les bureaux du premier ministre qui s'engage sur-le-champ à faire adopter par le Conseil des ministres une résolution autorisant le Musée à négocier une entente formelle pour acquérir l'ensemble du site du couvent des Dominicains avant la fin de l'exercice 2006-2007, mais à la condition expresse que le Musée assume l'entièreté des coûts associés à une telle transaction. Pierre Lassonde annonce alors qu'il fournira personnellement la somme nécessaire.

**23 février
2007**

Dans la foulée de négociations menées par JRP avec le prieur des Dominicains, le frère Guy L'Espinay, et avec les mandataires du PDG de l'Industrielle Alliance, une convention notariée est signée le 23 février 2007. Elle a pour corollaire un déboursé global de 3,9 M\$ assumé comme promis par le mécène Pierre Lassonde.

**24 mai
2007**

Grâce notamment à l'appui de Philippe Couillard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, le gouvernement du Québec annonce dans son budget qu'il réserve une somme de 33,7 M\$ pour le projet du Musée dans son budget d'immobilisations, pour peu que le gouvernement fédéral et le secteur privé s'y engagent à leur tour.

**Automne
2007**

JRP amorce une longue campagne d'information auprès de décideurs, d'instances politiques et du grand public sur le projet du Musée et ses retombées. Une première conférence de presse ainsi qu'une rencontre de citoyens du quartier Montcalm ont lieu le 11 octobre. À partir de là, il assumera sans relâche la défense du projet sur tous les fronts et sur toutes les tribunes avec un constant souci de transparence. Le Rapport annuel 2007-2008 du MNBAQ en témoigne longuement tout comme le feront par la suite des redditions de comptes bien nourries qui paraîtront aussi bien dans les Rapports annuels du Musée et dans les Rapports d'activités de la Fondation du MNBAQ.

**20 décembre
2007**

Le gouvernement du Canada annonce à son tour qu'il appuiera le projet d'agrandissement du Musée dans le cadre du Programme Chantiers Canada à hauteur de 33,7 M\$.

**1^{er} février
2008**

L'architecte Louise Amiot, familière avec la gestion des concours d'architecture à l'échelle nationale et internationale, est engagée comme conseillère professionnelle.

**Mars
2008**

Mise sur pied d'un comité consultatif pluridisciplinaire réunissant des spécialistes des domaines du patrimoine, du secteur immobilier, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'administration. Il a pour mandat d'orienter la démarche générale du Musée, d'étudier le règlement de son concours d'architecture international et d'évaluer le programme de ses besoins en vue de l'agrandissement projeté.

**Juillet
2008**

Le Musée engage l'ingénieur Richard Hébert, un spécialiste en gestion de projets, dont le premier mandat sera de valider la faisabilité du projet d'agrandissement à l'intérieur de l'enveloppe globale de 90 M\$ mise de l'avant en décembre 2006. Deux estimateurs distincts et indépendants confirmeront la faisabilité du projet dans le respect des balises initiales pour peu que des délais dans sa mise en œuvre n'en viennent pas à entraîner des hausses de coûts indépendantes de la volonté des différents partenaires.

**Septembre
2008**

Après 15 années à la barre du Musée, John R. Porter quitte le poste de directeur général afin de se consacrer en priorité au projet d'agrandissement du Musée à titre de président de la Fondation du MNBAQ. Il devra rapidement restructurer la Fondation et la pourvoir en personnel dans la perspective d'une campagne de financement majeure, la plus importante de l'histoire de la ville de Québec pour un projet culturel. La Fondation prend ses quartiers dans une petite suite de bureaux louée à de bonnes conditions dans un bâtiment appartenant à l'Industrielle Alliance au 925, Grande Allée ouest, à une douzaine de minutes à pied du Musée. Au départ, JRP et sa collaboratrice Mireille Arsenault en seront les seuls occupants.

**Septembre
2008**

Le conseil d'administration du Musée approuve une structure de gouvernance originale pour son projet, laquelle sera approuvée le 1^{er} octobre par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

**10 octobre
2008**

JRP précise publiquement sa vision du projet architectural lors du colloque international Musées : horizons du XXI^e siècle tenu à l'occasion des Entretiens Jacques Cartier : « On entrevoit un espace public ouvert aussi bien sur la Grande Allée que sur le parc environnant du côté ouest et sur l'architecture voisine de l'église Saint-Dominique du côté est. On parle d'un espace de lumière et de

transparence qui soit à l'enseigne de l'ouverture, de la perméabilité et de l'osmose du Musée avec son cadre d'implantation. Avec ce signal de partage, il y aura là une affirmation tangible de la vocation de l'institution et de son orientation vers une accessibilité sans cesse accrue. La spécificité et le contraste des diverses composantes architecturales du Musée national des beaux-arts du Québec contribuent à son caractère unique.

« Avec l'ajout d'un nouveau pavillon d'allure franchement contemporaine, ce caractère singulier sera conservé, voire renforcé. En effet, le nouveau pavillon constituera un signal architectural contemporain distinctif, marquant aussi bien le paysage environnant des Plaines d'Abraham que la nouvelle implantation du Musée dans la ville et dans le quartier Montcalm en particulier. Le Musée est donc en quête d'une idée forte, d'un véritable projet d'architecture. Il y a là une réelle complexité et un défi d'autant plus grand que le projet devra concilier ce geste de création avec le respect impératif d'un budget au demeurant modeste. »

**27 janvier
2009**

JRP est officiellement mandaté comme commissaire du projet d'agrandissement du Musée.

**28 mars
2009**

Pierre Lassonde préside une réunion des administrateurs du Musée et de ceux de sa Fondation, réunion à laquelle ont également été conviés de nombreux invités et spécialistes venus du Québec et de l'étranger. La décision définitive est alors prise d'aller de l'avant avec un concours international d'architecture pour mener à bien le projet d'agrandissement du Musée. Tous y voient de multiples avantages aux chapitres de l'émulation, de la transparence du processus, de la diversité d'options, de la visibilité, du respect du programme des besoins et de la qualité de la solution architecturale attendue.

**22 avril
2009**

Le Musée est libéré de l'obligation de recourir à la Société immobilière du Québec pour son projet d'agrandissement.

**Mai
2009**

Le Conseil du trésor autorise le Musée à tenir son concours d'architecture international en vue de la réalisation de son projet suivant un mode traditionnel. La tenue dudit concours constituera une première à Québec, voire au Québec, dans le cas d'une institution muséale. Le concours est officiellement annoncé le 21 mai. Le jury sera présidé par Charles-Mathieu Brunelle, directeur général des Muséums nature de Montréal et représentant du milieu culturel ; il réunit en outre Nasrine Seraji, architecte et urbaniste principale à l'Atelier Seraji Architectes et Associés et directrice de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Xaveer

De Geyter, architecte principal de la firme XDGA Architecten à Bruxelles, André Bourassa, architecte et président de l'Ordre des architectes du Québec, Jacques White, architecte et professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, et de deux représentants du Musée national des beaux-arts du Québec, en l'occurrence Esther Trépanier, directrice générale et John R. Porter, au double titre de président du conseil d'administration de la Fondation et de commissaire du Musée pour son projet d'agrandissement. Peter Murphy, architecte au Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, agit pour sa part à titre de membre suppléant. Sur les 108 inscriptions reçues émanant de 19 pays, 76 firmes respecteront l'échéance du 28 août pour déposer leur dossier de candidature en vue de leur examen par le jury.

**28 octobre
2009**

Les administrateurs de la Fondation du MNBAQ entérinent le document élaboré par JRP pour baliser l'horizon d'une organisation renouvelée, dans la perspective d'un développement bien structuré engageant le court et le long terme en matière de mission, d'objectifs, de personnel et de financement.

**25/26 février
2010**

À la dernière étape du concours d'architecture, le jury reçoit les représentants des cinq firmes finalistes et procède à l'évaluation des différentes propositions. Est finalement retenu, à l'unanimité, le concept mis de l'avant par la firme d'architecture OMA (Office for Metropolitan Architecture) de Rotterdam, aux Pays-Bas, en partenariat avec l'équipe québécoise PRAA (Provencher Roy et Associés). La firme d'architecture OMA a été fondée en 1975 et est dirigée par cinq partenaires, dont le célèbre architecte néerlandais Rem Koolhaas. L'entreprise, dont le siège social est situé à Rotterdam, possède également des bureaux à New York et à Pékin et est active dans le monde entier. OMA emploie 275 personnes de plus de 35 nationalités différentes. Des architectes, des designers industriels et des graphistes y travaillent en étroite collaboration. OMA est reconnue pour la diversité de ses réalisations et la polyvalence de ses solutions.

**Mars
2010**

Le dévoilement du nom de la firme lauréate et de la maquette du projet retenu a lieu à l'occasion d'une conférence de presse tenue au Musée le 31 mars. C'est l'architecte Shohei Shigematsu de New York qui représente la firme OMA. Suivant les résultats d'un sondage réalisé quelques jours plus tôt, il appert que 82 % des répondants sont en accord avec le projet que le Musée a mis de l'avant en 2007.

26 avril

2010

Annie Talbot entre en fonction à titre de directrice générale de la Fondation du MNBAQ.

23 septembre

2010

La Fondation donne le coup d'envoi de sa grande campagne de financement privé destinée au projet d'agrandissement. Les participants au cocktail-bénéfice peuvent apprécier en primeur l'exposition « Vers un nouveau MNBAQ : les projets finalistes du concours international d'architecture ».

La Fondation adopte une signature visuelle forte et dynamique inspirée d'une œuvre d'Alfred Pelland en reconnaissance de la générosité manifestée par la veuve de l'artiste. Madeleine Polisenopelland était membre du cabinet de la grande campagne de financement de la Fondation au moment de son décès en septembre 2010. Elle a légué à la Fondation l'entièreté des droits d'auteur de Pelland et au Musée, un ensemble d'œuvres et d'objets d'art évalué à 7 millions de dollars.

Novembre

2010

Le plan d'affaires initial (PAI) du projet est complété et le Conseil des ministres autorise la réalisation du dossier d'affaires final (DAF).

3 décembre

2010

Première rencontre de travail des trois co-présidents de la grande campagne de la Fondation : Pierre Lassonde, président du conseil de Franco-Nevada Corporation et président du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec, Yvon Charest, président et chef de la direction d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. et L. Jacques Ménard, président, BMO Groupe Financier, Québec et président du conseil, BMO Nesbitt Burns.

Février

2011

Le conseil d'administration de la Fondation décide d'ajouter 10 M\$ à l'objectif initial (22,6 M\$) de la grande campagne de financement afin de constituer des fonds qui, à plus long terme, soutiendront les missions du Musée. Avec cet ajout, l'objectif global de la campagne, incluant les contributions gouvernementales, passe à 100 M\$.

Le Conseil des ministres autorise le MNBAQ à emprunter 13 M\$ pour qu'il puisse formaliser ses ententes et contrats avec les architectes et les ingénieurs afin de planifier, entre autres, les travaux de déconstruction, de décontamination et de démolition des ailes sud et ouest de l'ancien couvent des Dominicains. Ces travaux préparatoires seront réalisés d'avril à août 2011.

**Septembre
2011**

Après un intérim de quelques mois, Line Ouellet devient directrice générale du Musée.

**6 octobre
2011**

Un an après le coup d'envoi de sa grande campagne, la Fondation fait état de l'atteinte de 60 % de son objectif actualisé de 32,6 M\$. Elle annonce que le futur pavillon portera le nom de Pierre Lassonde, celui-ci ayant fait passer son engagement personnel de 3,9 M\$ à 10 M\$. À titre de co-présidents de la campagne avec Pierre Lassonde, Yvon Charest et L. Jacques Ménard officialisent le don exemplaire de leurs entreprises respectives, au montant de 1 million chacun. Quant à la Ville de Québec, elle versera 5 M\$ pour soutenir le projet du Musée.

**Automne
2011**

Excavation massive du site du futur pavillon Pierre Lassonde. Des travaux de consolidation et d'excavation fine auront lieu au printemps 2012.

**29 février
2012**

Le Conseil des ministres approuve le dossier d'affaires final (DAF) et autorise la réalisation du projet d'agrandissement sous réserve que les plans et devis détaillés aient été complétés avant le lancement des appels d'offres de construction et qu'une mise à jour de l'estimation des coûts de construction, incluant les coûts de transition de la mise en service du nouveau pavillon, soit réalisée par un expert indépendant.

**7 juin
2012**

Ouverture publique des soumissions suite au lancement d'un premier appel d'offres. La plus basse des trois soumissions excédant de 19,3 M\$ le budget prévu, le Musée décide de ne pas donner suite à l'appel d'offres et d'entreprendre un atelier d'analyse de valeur avec ses différents partenaires afin d'identifier des pistes d'optimisation et d'économies dans le respect de la signature architecturale du projet.

**Septembre
2012**

Suite à l'atelier d'analyse de valeur des 5, 9 et 12 juillet, des économies évaluées à 10,2 M\$ sont identifiées au niveau des coûts directs de construction, mais compte tenu des frais indirects, le coût actualisé (109,8 M\$) du projet dépasse toujours le budget autorisé. C'est l'impasse. Pour faciliter la recherche d'une solution, la Fondation du MNBAQ a décidé, en août, de hausser de 2 M\$ l'objectif de sa campagne de financement destinée spécifiquement à la construction du pavillon Pierre Lassonde. Celui-ci est désormais de 24,6 M\$.

- 13 décembre
2012** Québecor s'engage à verser 1,5 M\$ pour la réalisation du projet du Musée. L'objectif global de la grande campagne est alors atteint à 71 %.
- 19 décembre
2012** Le Conseil des ministres approuve la proposition d'un mode hybride « participatif » basé sur une réalisation en mode traditionnel combinée à un dialogue compétitif conduit lors de la période d'appel d'offres.
- 20 décembre
2012** Lancement public d'un deuxième appel d'offres incluant un processus de dialogue compétitif. Compte tenu des délais encourus par l'échec du premier appel d'offres, l'échéance prévue pour la fin des travaux de construction du pavillon Pierre Lassonde est reportée en septembre 2015.
- 28 mars
2012** Ouverture publique des soumissions. Sur un total de six entreprises ayant initialement manifesté leur intérêt pour cet appel d'offres, trois soumissionnaires déposent une offre : Verreault Inc. (59,58 M\$), EBC (59,90 M\$) et Pomerleau (59,97 M\$).
- Mai
2013** Le budget du projet est révisé à la hausse et passe à 103,4 M\$; la contribution spécifique du gouvernement du Québec est désormais de 45,1 M\$. Le budget révisé est approuvé par le Conseil des ministres le 1^{er} mai. Le décret approuvant l'Entente Canada-Québec au sujet du projet d'agrandissement du MNBAQ paraît dans la Gazette officielle du Québec le 8 mai 2013. Au final, des réductions de coûts de l'ordre de 15 millions de dollars auront été identifiées par le consortium d'architectes OMA/PRAA et le MNBAQ tout en respectant la signature architecturale du futur pavillon Pierre Lassonde et les exigences de l'accréditation LEED. Cette démarche à l'enseigne de la rigueur est qualifiée d'exemplaire et saluée dans la presse.
- Juin
2013** Inscription de Verreault Inc. – associée à la firme de génie Dessau – au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics suite à une décision de l'Autorité des marchés financiers, le 20 juin. Six jours plus tard, le MNBAQ signe le contrat de construction du futur pavillon Pierre Lassonde avec la firme Entreprises Bon Conseil (EBC Inc.), conformément aux résultats de l'appel d'offres du 20 décembre 2012. Le chantier du MNBAQ va pouvoir redémarrer avec la finalisation des travaux de consolidation et d'excavation fine, les fondations du bâtiment, le bétonnage des murs et des dalles des sous-sols ainsi que la construction du tunnel reliant le nouveau pavillon au complexe existant.

**5 septembre
2013**

Coup d'envoi officiel du chantier de construction du pavillon Pierre Lassonde en présence de la première ministre du Québec, Pauline Marois, du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, l'honorable Bernard Valcourt, du ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, de la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Agnès Maltais, et du maire de Québec, Régis Labeaume.

**31 mars
2014**

Au terme de l'exercice 2013-2014, l'objectif global de la grande campagne de la Fondation du MNBAQ (32,5 M\$) est atteint à 80 %. Dans le cas plus précis du pavillon Pierre Lassonde, on a franchi le cap des 21 959 000 \$ d'engagements confirmés, soit 89 % de l'objectif de 24,6 M\$.

**1^{er} octobre
2014**

Le niveau d'avancement du projet de construction est de 52 %.

**Automne
2015**

Réception sans réserve de l'ensemble du projet.